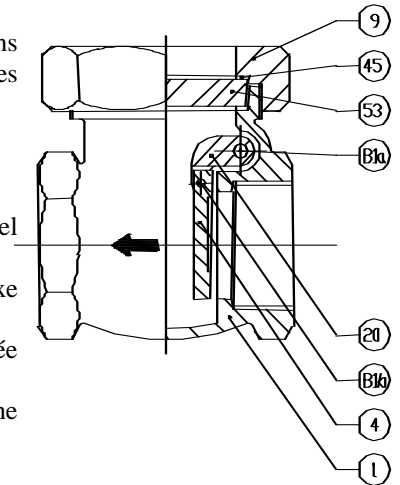


**I) Transport, vérification à la réception et stockage :**

- 1) **Attention :** le contrôleur de circulation peut être endommagé par les vibrations, les chocs et le contact avec les impuretés. De ce fait, il doit être manipulé avec précautions sans enlever les bouchons de protection avant l'installation.
- 2) Vérifier à la réception que l'emballage est en bon état, que le contrôleur livré est conforme à la commande, que le matériel n'est pas endommagé.
- 3) Il est recommandé d'installer le contrôleur dès réception et de ne pas le laisser sans utilisation. Si le matériel doit être stocké, il doit l'être dans un endroit sec à l'abri des intempéries.

**II) Montage du contrôleur :**

- 1) Avant la mise en place du contrôleur, bien nettoyer l'ensemble du matériel connecté pour éviter son encrassement lors de la mise en service de l'ensemble.
- 2) lors du montage, bien veiller à mettre la *glace 53* sur dessus, à la verticale de l'axe du contrôleur. En effet, c'est la pesanteur qui sert de rappel au *battant 4*.
- 3) il est nécessaire de bien respecter le sens du fluide symbolisé par la flèche gravée sur le corps 1
- 4) Ne pas utiliser ce matériel dans une zone classée susceptible d'avoir une atmosphère explosive.



**III) Avertissements :**

- 1) il est formellement interdit de neutraliser ou modifier le mécanisme du contrôleur.
- 2) aucun corps étranger ne doit bloquer les orifices du contrôleur de circulation. Ne pas faire passer de fluides visqueux dans le contrôleur risquant de perturber l'écoulement, ou de fluides dont le séchage peut bloquer le mécanisme.
- 3) le contrôleur de circulation doit être installé en un endroit où il ne risque aucun choc ou coup de bélier qui fausserait leur fonctionnement.
- 4) calorifuger le matériel si la température de contact le nécessite (pour le personnel ou en cas d'atmosphère explosive dans ou hors du matériel), et n'autoriser l'accès qu'au seul personnel habilité. Pour le matériel, il est impératif de rester dans une plage de température allant de -10°C à 100°C. Bien veiller à ne pas avoir de fluide qui en changeant d'état (gel) pourrait détériorer le contrôleur.
- 5) **ATTENTION :** AUTEXIER n'est plus responsable du bon fonctionnement du contrôleur de circulation si celui-ci a été démonté ou modifié par une personne non mandatée par AUTEXIER.
- 6) Il est impératif de respecter les conditions d'emploi annoncées (pression, température, fluide) lors de votre consultation auprès de nos services (pas de fluides corrosifs ou pouvant provoquer une usure significative, pas de fluides instables dont la décomposition pourrait présenter des risques, ne pas utiliser plusieurs fluides susceptibles de réagir entre eux ou de dégager des dérivés menant à une atmosphère explosive, pas de fluides visqueux ou susceptibles de se solidifier à un moment ou un autre).
- 7) Bien veiller à limiter autant que possible les efforts dus à des désalignements des tuyauteries de raccordement.
- 8) il est nécessaire d'éliminer toute pression amont et aval avant tout démontage du contrôleur, et ce, en veillant à ne pas créer d'atmosphère explosive dans ou en dehors du matériel. Le personnel faisant cette intervention doit être formé pour ce type d'intervention et muni de toutes les protections nécessaires liées au fluide véhiculé.
- 9) ne pas modifier la documentation AUTEXIER (notices, plaque de firme, certificats...).

**IV) Maintenance :**

Il est impératif de maintenir le contrôleur de circulation propre et en ordre de marche. Il faut notamment vérifier périodiquement qu'aucun corps étranger n'obstrue la tuyauterie et que l'installation est exempte le plus possible de dépôts et d'impuretés.

**V) Garantie :**

Tous nos appareils sont garantis pendant six mois à dater de la livraison contre tout défaut de matière ou de construction, lorsqu'ils sont utilisés dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils ont été prévus. Cette garantie est limitée au remplacement ou à la réparation par nos soins des pièces reconnues défectueuses. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non respect de cette notice.